

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **82 (1946)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Accueil de collègues et d'enfants étrangers. — Séance du Comité central. — Vaud: Assemblée générale, convocation. — Dans les sections: Lavaux. — Nécrologie: Mme Wegmuller, Mme Trisconi. — Genève U.I.G. DAMES: Nécrologie: Mme Perrenoud. — Neuchâtel: Aux présidents de sections. — Réductions temporaires.*

PARTIE CORPORATIVE

ACCUEIL DE COLLÈGUES ET D'ENFANTS DE COLLÈGUES ÉTRANGERS DANS LES FAMILLES D'INSTITUTEURS ROMANDS

«Votre proposition de recevoir dans nos foyers des collègues ou leurs enfants est intéressante et l'année pestalozzienne 1946 sera peut-être plus favorable à sa réalisation que 1945, car la solidarité professionnelle n'est pas un vain mot dans le corps enseignant suisse.

Personnellement, retraité depuis sept ans et vivant seul avec une sœur malade, je ne pourrai pas en inviter chez moi, c'est pourquoi je vous prie d'accepter, pour eux, ce modeste « papillon bleu »...

C'est ainsi qu'un de nos vétérans s'est empressé de répondre à notre appel, et son geste nous a profondément émus.

Combien sommes-nous, par contre, qui pouvons, et voulons ouvrir nos maisons à nos collègues français ou belges, ou à leurs enfants? Leur offrir, pour trois ou quatre semaines de vacances, l'occasion de s'arracher à la hantise de la guerre qui pèse encore sur de vastes régions? S'imagine-t-on, chez nous, ce que représente la vie d'un instituteur dans un quartier aux trois quarts détruit, dans une campagne demeurée inculte, dans un village où toute la population vit dans des habitations de fortune? Où les clochers meurtris, les fermes décoiffées, les pans de murs branlants rappellent à chaque pas les jours d'angoisse encore tout proches? Ces collègues, leurs enfants pourront se retremper dans l'atmosphère paisible de chez nous, oublier pour un temps leurs peines, retrouver le calme, la joie de vivre, l'espoir, admirer des campagnes florissantes, participer à l'existence d'un peuple heureux? Des contacts spirituels s'établiront, à la table de famille, en promenade, en classe, dans ces groupes qui se forment occasionnellement sur la place du bourg, entre collègues, ou à la bonne pinte du coin. On échangera des idées, on se communiquera des observations, des expériences, on s'enrichira mutuellement, et une fois la connaissance faite, on ne se quittera plus tout à fait, le contact subsistera, on s'écrira, on se rendra visite, et la communauté professionnelle internationale sera promptement recréée, condition primordiale de la renaissance d'une F.I.A.I. vivante et agissante.

Chers Collègues romands, le C.C. vous invite, pour « l'année pestalozzienne », à réaliser en toute simplicité l'œuvre d'entraide la plus urgente : l'accueil de centaines de collègues étrangers et de leurs enfants dans nos familles. Les autorités françaises se sont empressées de nous offrir leur appui pour la réalisation de cette entreprise : nos invités seront transportés par groupes dans nos centres principaux d'accueil ; ils seront pris en charge par leurs hôtes, ainsi que cela se pratique pour l'accueil de petits Français ou de petits Belges depuis le début de la guerre. La garde-robe des enfants sera complétée par les soins de la S.P.R., grâce aux fonds de secours amassés en exécution des décisions prises à Neuveville. Le départ, à la fin des vacances, sera organisé de la même manière.

Nous adressons un pressant appel à tous nos collègues ; prière de nous communiquer au plus vite les adresses des familles destinées à accueillir un enfant, une institutrice, un instituteur, pendant les vacances scolaires de nos voisins, quatre semaines en juillet-septembre. Dès que nous serons renseignés, nous prierons les associations d'instituteurs de France et de Belgique de désigner les « partants », en tenant compte, évidemment, des circonstances régionales.

Combien seront-ils à se réjouir, à se refaire, puis à se souvenir de leur séjour dans ces foyers, dans les foyers des instituteurs de Romandie ?

Nous vous prions de bien vouloir nous le dire sans retard, en communiquant votre adresse au président S.P.R., *Charles Junod, Delémont*.

Comité central S.P.R.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL

15 et 16 décembre 1945

Extraits des délibérations

Présidence : Dr Junod, président

Tous les membres sont présents, à l'exception de Rieder, excusé. En cours de séance, le comité fait connaissance de M. Ziegenhagen, rapporteur général au prochain congrès.

Congrès de Delémont. Il aura lieu les 12, 13 et 14 juillet prochains. Les commissions travaillent activement. L'élaboration du budget ne va pas sans rencontrer des difficultés. On n'est pas encore assuré d'obtenir une subvention fédérale dont l'emploi, on le sait, est réservé à la publication du rapport sur le sujet mis à l'étude. Le programme des trois journées est arrêté dans ses grandes lignes. Le vendredi sera, comme d'habitude, consacré à l'assemblée des délégués. Le samedi est la journée officielle : le matin, assemblée générale et discussion du rapport. L'après-midi, deux conférences seront données. Pour l'une on fera appel à une personnalité probablement française, qui développera un sujet littéraire ou artistique. Le soir, une représentation théâtrale sera offerte aux congressistes. Le dimanche, des excursions seront organisées, les buts ne manquent pas.

Au sujet du **rapport**, M. Ziegenhagen esquisse le travail qu'il a déjà commencé. Il n'a reçu que peu de rapports des sections. Aussi les pré-

sidents cantonaux sont-ils priés de faire le nécessaire auprès de leurs sections pour que l'envoi se fasse sans retard. Des délais doivent être observés : en mars, M. Ziegenhagen lira son manuscrit au comité central ; L'impression suivra immédiatement ; en mai se fera l'expédition ; chaque membre de la S.P.R. possédera ainsi le rapport général suffisamment à temps pour l'étudier : la discussion en assemblée générale en sera facilitée.

Le comité central rappelle, à cet effet, la décision prise au congrès de Montreux, le 1er juillet 1932 : « *Toute proposition, toute conclusion nouvelle ou tout amendement aux conclusions présentées par les rapporteurs officiels doivent être faits par la voie du Bulletin corporatif au moins quinze jours avant la réunion du congrès.* »

Nos relations. Le rédacteur Chabloz fait rapport sur l'assemblée des délégués du S.L.V., à Saint-Gall, les 6 et 7 octobre derniers. Il relève le sérieux qu'apportent nos collègues alémaniques dans leurs réunions, la discipline qui règne dans les discussions et l'amabilité avec laquelle les « *welches* » sont reçus. Pour la première fois furent appliquées les nouvelles dispositions des statuts, prévoyant la réélection périodique par séries non rééligibles du comité central : il y eut 7 membres à remplacer, dont le président, M. le Dr Boesch. M. Egg, instituteur à Zurich, le remplacera. Le comité S.P.R. unanime regrette le départ de M. Boesch ; il espère que les relations avec son successeur seront empreintes de la même cordialité, de la même courtoisie, du même désir de constamment nous obliger dont M. Boesch fit toujours preuve à notre égard.

Le président Junod lit une lettre du secrétaire général de la National Union of Teachers de Grande-Bretagne. Mr. Mander se réjouit de voir se rétablir les relations entre instituteurs de tous pays, groupés dans la F.I.A.I. ; « ils pourront bientôt, en toute liberté, travailler au rétablissement de la dignité humaine sans laquelle toute activité pédagogique est illusoire. » Une réunion du comité exécutif de la F.I.A.I., primitivement prévue pour cette fin d'année, doit cependant être ajournée, le secrétaire Dumas étant empêché.

Bonnes nouvelles aussi de nos collègues de France. Le Syndicat national des Instituteurs et Institutrices de France aura son congrès à Paris le 27 décembre prochain. Une invitation nous est adressée. Il est nécessaire de reprendre contact effectif et officiel avec nos amis d'Outre-Jura : notre président fera donc le voyage à Paris, malgré toutes les difficultés qu'il présente.

Aide aux enfants victimes de la guerre. La détresse continue à être grande chez nos voisins : ne les oublions pas. Au demeurant, l'appel lancé dans l'*Educateur* (No 40) a été entendu. D'heureuses suggestions ont été faites par de nombreux collègues bien intentionnés. Le comité espère mettre à exécution un projet qui lui tient à cœur : recevoir des collègues et des enfants de collègues étrangers dans des familles d'instituteurs. La réalisation pratique de ce projet ne semble pas rencontrer des difficultés insurmontables.

De son côté, le **Grep** suggère l'idée d'organiser des semaines pédagogiques à l'intention des professeurs et instituteurs étrangers. Ils

viendraient par escouade passer trois semaines en pays romand où des conférences et des visites d'établissements scolaires seraient organisées. Ce projet est généreux, mais il semble venir trop tôt : il y a des tâches plus pressantes à accomplir.

Educateur. Les rédacteurs donnent connaissance des rapports qu'ils présenteront à la commission administrative du journal. Celui de Chablaz, pour la partie pédagogique, retient plus particulièrement l'attention ; il expose longuement ce qui a été fait et ce qu'il compte faire ; il parle de la publication des brochures spéciales qui ont obtenu plein succès : elles continueront à paraître à intervalles plus ou moins rapprochés ; des fiches seront aussi publiées.

D'autre part, le *Service d'informations* décidé par l'assemblée des comités du S.L.V. et de la S.P.R. commencera à fonctionner dès le début de l'année (voir *Educateur* 1945, p. 596).

La publicité dans l'*Educateur* fait aussi l'objet d'un échange de vues : on en parlera en séance de la commission administrative du journal.

Divers. La S.P.N. se préoccupe de la situation des instituteurs sans travail. Elle demande à quoi en est l'engagement d'instituteurs en pays occupés. M. le conseiller fédéral Etter n'a pu donner encore aucune précision. Si, d'une part, le besoin est urgent d'avoir des maîtres pour la grande tâche éducatrice qui s'impose de l'autre côté du Rhin, les Alliés, d'autre part, se montrent quelque peu réticents et poseraient des conditions assez sévères.

L'assemblée annuelle de la Commission administrative du journal qui suivit, le dimanche après-midi 16 décembre, se déroula tout entière dans une atmosphère sereine. Les présidents de sections et les correspondants au *Bulletin*, tous présents, firent des observations fort judicieuses sur l'*Educateur* et relevèrent son utilité incontestable comme lien entre les diverses sections de la S.P.R.

VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. V.

Dimanche 27 janvier 1946, au Casino de Montbenon, Lausanne

I

Assemblée des délégués à 10 h.

1. Appel.
2. Procès-verbal.
3. Rapport de la Commission de vérification des comptes de la Société coopérative « Caisse de secours et invalidité ».
4. Rapport des délégués auprès de diverses associations.
5. Propositions du Comité central.
6. Election d'un vérificateur des comptes.
7. Propositions des délégués.

II

Assemblée générale de la S. P. V. à 14 h. 45

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du Comité central.
3. Rapport des vérificateurs des comptes de la S. P. V.
4. Budget et cotisations S. P. V.
5. Propositions des sections.
6. Propositions individuelles.
7. Elections statutaires :
 - a) du Bureau de l'assemblée générale ;
 - b) d'un membre au Comité central.

III

**Assemblée de la Société coopérative
Caisse de secours et invalidité**

1. Procès-verbal.
2. Rapport du Conseil d'administration.
3. Rapport des vérificateurs des comptes.
4. Budget et cotisation.
5. Propositions individuelles.
6. Elections statutaires :
 - a) du Bureau ;
 - b) d'un membre du Conseil d'administration.

Lausanne, le 28 décembre 1945.

*Comité S. P. V.
et Conseil d'administration.*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. V.
le 27 janvier 1946**

En ce moment où tant de questions sont à résoudre par notre association : questions matérielles, corporatives, professionnelles, sociales, le comité de la S. P. V. a besoin de s'appuyer sur l'opinion de tous les collègues, comme aussi d'entendre leurs critiques. Pour ce qu'il a à dire et à faire, il a besoin de sentir derrière lui, comme une marée montante, tout le corps enseignant primaire de notre canton.

En ce moment où tant de questions sont à résoudre, en lui et par lui, le collègue isolé dans la montagne, ou sur les collines du Gros de Vaud a besoin de venir chercher une conviction et un appui dans l'union qui fortifie. Il faut qu'il vienne à Lausanne ce 27 janvier, pour se convaincre de la beauté de sa tâche, oui mais aussi du fait qu'il n'est pas seul à œuvrer, que nombreux sont ceux qui, la bricole à l'épaule, halent du même pas une même barque dans le chenal du temps.

En ce moment où tant de questions sont à résoudre, il est indispensable que le collègue des champs s'en vienne causer avec celui de la ville, s'asseoir à son côté, discuter avec lui des intérêts communs, en vue d'une action commune, concertée et bien ordonnée.

Et puis, il y a, après nos assemblées, ces instants, peut-être après tout les meilleurs de la journée, où l'on retrouve les camarades de classe,

des collègues perdus de vue, et où, ensemble, on cherche, dans la discussion, la parcelle de vérité sur quoi s'appuyer pour continuer à faire son métier.

En ce moment où l'on a besoin les uns des autres, plus que jamais, rendons-nous les uns et les autres à la rencontre annuelle des régents et régentes, et commençons par mettre à part ce dimanche 27.

Assemblée générale de 1946 : la S. P. V. prend conscience de sa force.

M. B.

DANS LES SECTIONS

Lavaux. Après une longue période de léthargie, la section de Lavaux s'est réunie à Puidoux le 15 décembre. Elle a goûté une causerie bien documentée de M. W. Zimmermann, de Lausanne, sur un sujet que la censure nous interdit de préciser, mais qui intéressa fort tous les collègues soucieux de leurs vieux jours.

Un nouveau comité a été élu, composé de : *Monnet Alfred*, président ; *Cavin Charles*, vice-président et caissier ; *Chabloz Jean-Paul*, caissier, tous à Forel (Lavaux).

NÉCROLOGIE

† **Marthe Wegmuller.** Le 8 décembre écoulé mourait subitement Mademoiselle Marthe Wegmuller, maîtresse de travaux à l'aiguille. Brevetée en 1910, elle fit toute sa carrière à Lausanne, où elle enseigna comme maîtresse auxiliaire dès 1912 ; elle fut nommée définitivement en 1922.

Ennemie de la routine, elle chercha constamment à améliorer son enseignement, à l'adapter au développement de ses élèves, à leur milieu social, tout en tenant compte des exigences de la mode. Dévouée, consciencieuse, aimant ses élèves, elle se dépensa sans compter. Remarquée par le Département elle fut appelée à plusieurs reprises comme membre de la commission chargée de seconder l'inspectrice cantonale dans le choix des fournitures et des modèles du programme. Elle fut pour ses collègues une amie dévouée, une précieuse collaboratrice, toujours prête à rendre service, à prendre la part la plus lourde des responsabilités. Elle laisse le souvenir d'une femme de cœur dont le départ est vivement et unanimement regretté.

M. M.

† **Marie Trisconi-Bonjour.** Le 4 décembre dernier, à la chapelle du Crématoire, les derniers devoirs étaient rendus à Marie Trisconi-Bonjour. Née le 24 décembre 1883, Marie Bonjour obtint son brevet d'institutrice en 1903. Elle enseigna d'abord à Gilly, puis de 1904 à 1911 à Rossenges. Dès le 3 septembre 1911, elle fut nommée à Chailly s. Lausanne, et pendant 23 ans elle tint une classe dans cette partie orientale de la ville. Elle fut une pédagogue très maternelle que ses petits élèves aimaient beaucoup.

En juillet 1934, elle prit sa retraite pour se consacrer plus entièrement à sa famille. A son mari et à ses enfants nous présentons notre cordiale sympathie.

M. J.

GENÈVE**U. I. G. - DAMES****NÉCROLOGIE**

† **Marguerite Perrenoud.** Les membres du corps enseignant genevois ont été frappés de stupeur en apprenant le décès de leur collègue Marguerite Perrenoud.

Toujours alerte, souriante, encourageante, prête à rendre service, elle se dépensait sans compter, non seulement dans sa classe, mais encore dans toutes les manifestations scolaires où son concours était précieux. Nous la voyons encore diriger avec autorité le chœur des grandes filles qui se produisit lors des soirées en l'honneur de M. Jaques-Dalcroze. Elle a travaillé pendant plusieurs années au sein du comité de l'Union des Institutrices qu'elle a représentée maintes fois aux assemblées de la Société pédagogique romande.

Ne sachant pas refuser un service, elle avait encore accepté au printemps dernier de collaborer au rapport pour le congrès de 1946.

Partout où elle a passé, elle aura laissé le souvenir de son intelligence vive et pratique, de son remarquable sens de l'organisation et nous perdons en elle une animatrice qui s'entendait à susciter les enthousiasmes.

Aimant la lutte et apte à la soutenir, elle s'est usée à la tâche sans qu'il y parût.

Nous lui adressons un hommage reconnaissant pour tout ce qu'elle a donné si généreusement.

M. G.

EN SOUVENIR DE M. PERRENOUD

Les collègues qui connaissaient Marguerite Perrenoud savent combien elle s'était préoccupée de la création d'une crèche à la Jonction.

Cette œuvre lui tenait à cœur, profondément, et des collègues ont proposé de faire un appel en faveur de cette fondation.

Celles qui le voudront pourront envoyer leur don au compte de chèques de l'U. I. G., 13114, en indiquant au verso du coupon : « En souvenir de M. Perrenoud ».

A. D.

NEUCHÂTEL**AUX PRÉSIDENTS DE SECTIONS**

Prière de faire parvenir les états nominatifs au bulletinier, dans la première quinzaine de janvier.

Comité central.

RÉDUCTIONS TEMPORAIRES

Ces parasites de nos traitements connus sous le nom fallacieux de réductions temporaires que nous avons essayé vainement de combattre rappellent, par leur résistance à nos efforts, l'opiniâtreté bien connue qu'oppose le ténia aux moyens employés par la médecine pour l'expulser de l'intestin qui l'héberge.

En l'espace de 20 ans, soit de 1921 à 1940, la plaie s'est abattue à 14 fois, prélevant tantôt plus, tantôt moins, mais toujours trop, du suc nécessaire à nos moyens d'existence.

Pour ceux qui l'auraient oublié voici le dosage par ordre décroissant : 8 % en 1936 et 1937 sous réserve de certaines défalcatons maintenues jusqu'en 1940 et appliquées déjà en 1935, mais avec d'autres modalités ; 7 1/2 % en 1924 ; 7 à 9 % (moyenne 7 %) en 1935 ; 6 % en 1938 ; 5 % pendant huit ans, soit en 1923, 1925, 1927, 1928, 1933, 1934, 1939 et 1940 ; enfin 4 % en 1926.

Les traitements prévus par la loi du 9 février 1921 n'ont donc été payés intégralement que six fois : en 1921, 1922, 1929, 1930, 1931 et 1932. Quant à ceux de l'échelle de 1935 modifiée en 1936, ils n'ont existé dans toute leur plénitude que sur le papier.

Il serait intéressant de connaître la somme que représente l'ensemble de ces retenues exigées par le dieu qui préside aux malheurs financiers des républiques. Une partie des éléments font défaut pour l'établir exactement. Cependant, une déclaration faite en séance du Grand Conseil, le 17 mai 1932, par le député Bernard Perrelet, alors professeur à l'École de Commerce de Neuchâtel, permettra de s'en faire une idée. « Cet impôt arbitraire, exceptionnel, disait-il, rapporta Fr. 1 817 000.— pour la période 1923-1928, pendant que le peuple refusait d'accepter les centimes additionnels (1926) qui auraient mis tous les contribuables sur pied d'égalité, ou peu s'en faut. » Il rappelait plus loin que les serviteurs de l'Etat avaient abandonné bénévolement Fr. 120 000.— en faveur des chômeurs dans la détresse et qu'ils avaient contribué par leur propagande au succès de l'acceptation de l'impôt de crise décrété pour 1932.

D'autre part, le Conseil d'Etat, dans son « Rapport au Grand Conseil à l'appui de 18 projets de lois et de décrets destinés à diminuer les dépenses de l'Etat » supputait la réduction de 5 % proposée pour 1933 et 1934 à Fr. 290 000.— par année. En admettant au pis aller une moyenne annuelle de Fr. 250 000.— pour la période 1933-1940, il faudrait ajouter Fr. 2 000 000.— à la somme rappelée ci-dessus. Si l'on fait valoir en outre la souscription en faveur des chômeurs, c'est à près de 4 millions de francs que s'élève la totalité des retenues obligatoires ou volontaires faites sur les gains des titulaires des services publics au cours des vingt années envisagées ci-dessus.

Ce sacrifice a pesé lourdement sur les budgets des intéressés. Si nous le rappelons aujourd'hui ce n'est pas dans le vain désir de nous en prévaloir, mais pour que les autorités en tiennent compte dans l'examen des propositions qui vont leur être soumises par la « Fédération » en vue de la stabilisation des traitements. La république neuchâteloise nous a appelés à son secours pendant les années de crise qu'elle a traversées ; qu'elle veuille s'en souvenir maintenant que le danger est passé et nous le rende sous forme de gains stables, suffisants, et, pour ce qui concerne le corps enseignant primaire, beaucoup mieux appropriés à l'importance et à la dignité de la fonction. A cela se borne notre ambition.

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

APRÈS UNE ANNÉE..

1945 a été pour l'« Educateur » une année de tâtonnements et de recherches qui essayaient de répondre à ce vœu souvent exprimé : une partie pédagogique pratique plus importante. Avons-nous trouvé la « manière » souhaitée par nos lecteurs ? La trouverons-nous jamais ? Quelques-uns nous ont spontanément écrit leur satisfaction. Merci pour ce geste de bonne camaraderie. Mais il y a la masse de ceux qui ne disent rien et ce mur de silence ne facilite guère la tâche du rédacteur.

Une première constatation : notre journal, pour rester une œuvre vivante, ne saurait s'enfermer dans une forme fixe, dans un cadre rigide. Impossible donc d'élaborer par avance un plan de publication auquel on s'astreindrait rigoureusement, car les 8 pages dont dispose la partie pédagogique ne permettent pas l'existence de rubriques hebdomadaires régulières. Nous sommes donc condamnés à la variété ... et nous ne nous en plaindrons pas trop, à la condition, toutefois, qu'on ne nous demande pas une soumission complète aux hasards d'une actualité superficielle et disparate. Variété préparée au contraire ou, si l'on préfère, variété dans l'unité, chaque fois que faire se peut. C'est ainsi que nous avons associé en général des articles se rapportant à des sujets voisins ou semblables, certains numéros s'adressant même uniquement à l'un ou l'autre des degrés scolaires. L'« Educateur » de 1946 poursuivra ses efforts dans ce sens, en modifiant un peu la formule. Disposant quelquefois de 16 pages par semaine, nous y répartirons la matière d'un même sujet présenté successivement pour les grands, les moyens et les petits. Mais l'élaboration de tels numéros exige une longue préparation et une collaboration diverse difficile à réunir. L'essai pourtant mérite d'être tenté et nous jugerons de l'intérêt qu'il suscitera.

Après une première année d'activité, le rédacteur se sent pressé d'exprimer sa très vive gratitude à tous ceux qui ont soutenu ses efforts par leur collaboration fidèle et compétente. Aucun collègue ne lui a refusé son aide ; et ce dévouement à notre journal est la meilleure preuve de la santé professionnelle du corps enseignant romand. Une ombre au tableau pourtant ! La faible participation des institutrices à la vie de l'« Educateur ». Beaucoup de jeunes se demandent ce que font, ce que pensent leurs aînées dont elles attendent des encouragements, de la documentation et même ... des conseils. Quand on sait la compétence et la consécration à leur tâche de nos collègues institutrices, on s'étonne de leur discrétion à l'égard de notre hebdomadaire qui serait heureux de s'enrichir de leurs travaux.

Au début de cette année nouvelle, nous formons le vœu que se créent, dans toutes les sections de notre S.P.R., des équipes de collaboratrices et de collaborateurs dont les efforts conjugués affirmeront l'esprit d'entraide qui anime le corps enseignant romand. En associant les membres si divers de notre grande société à l'élaboration d'une œuvre commune, l'« Educateur » exprimera toujours mieux la vie scolaire du pays romand.

André Chabloz.

TROIS BONS OUTILS

Il n'est pas trop tard pour signaler ici la collection du *Gai Savoir*, que la Guilde du Livre (Lausanne) a commencé de faire paraître il y a quelques mois. On aimerait présenter ici une remarquable *Histoire des premiers hommes*, parue dans cette collection, et due au talent du professeur Pittard, de Genève.

Un de nos professeurs faisait un jour allusion à certains de ces savants d'Outre-Rhin *effroyablement érudits!* Reproche qu'on ne saurait adresser au petit livre en question. Tout au long de ces quelque cent pages, pas trace de pédanterie, pas d'étalage de science vaine. L'érudition? Elle est partout, seulement discrète, voilée d'un talent littéraire, d'une force d'évocation poétique même, dont, il faut bien le dire, peu d'hommes de science savent parer leur propos.

Après les considérations générales indispensables, le professeur Pittard — dont l'ampleur de la documentation est proprement stupéfiante — consacre quelques pages aux périodes de la préhistoire, traitée ensuite plus en détail. Voici les silex chelléens et moustériens. Peu à peu, l'homme élargit son savoir, tire de nouveaux outils des os d'animaux. La fresque s'allonge avec la station d'Aurignac, la race de Cro-Magnon, les artistes magdaléniens. Enfin cinq pages, les dernières, traitent de l'âge de la pierre polie; pages *vivantes*, contant la transition entre l'homme nomade et l'homme sédentaire, bouleversement de la structure élémentaire des associations humaines.

Nos enfants ne manqueront pas d'être passionnés par les anecdotes relatives à la découverte de plusieurs grottes ou stations préhistoriques: c'est Aurignac, dont la précieuse grotte est mise au jour par un terrassier français poursuivant un lapin sauvage; ou les peintures polychromes de la grotte d'Altamira, intriguant une petite fille qui folâtrait pendant les graves heures d'étude de son savant de papa...

Ce concentré de préhistoire va nous être précieux. Nous avons à faire pénétrer dans l'esprit du « petit d'homme » ce *sens de la durée*, si long, si pénible, si coûteux à acquérir, à lui qui situe tous les événements « dans le même présent indéterminé, dans lequel il vit lui-même »¹. Ces pages nous y aideront certainement. Et que d'heures émouvantes à passer en compagnie de ces êtres qui découvrent peu à peu les techniques rudimentaires, les arts, qui s'éveillent à la vie de l'esprit, les premiers Hommes, en un mot!

Le second outil nous est fourni par l'institut de préhistoire et d'archéologie suisse, à Bâle, éditeur de l'élégante revue *Ur-Schweiz* (La Suisse primitive)².

— Vous êtes assommant avec vos fossiles! Songez un instant au petit nombre d'heures d'histoire dans les classes, au petit nombre de chapitres relatifs à la préhistoire dans le manuel, au petit nombre d'enfants susceptibles de s'intéresser à...

¹ Louis Meylan, *Les humanités et la personne*, p. 129, 1re édition.

² *La Suisse primitive*: notices sur le service de travail archéologique et les découvertes faites en Suisse. Bulletin trimestriel. Administration: Rheinsprung 20, Bâle. Abonnement fr. 2.80 par an.

— Permettez : la revue publie des « Notices sur le service de travail archéologique et les découvertes faites en Suisse ». Ce qui signifie que son activité embrasse un bien vaste horizon ; que vous voici doté, pour peu que vous souscriviez un abonnement, d'une source de documents sûrs, de hors-texte parfaits, de dessins, plans, reconstitutions qui ne leur cèdent en rien — cela pour une somme dérisoirement modique. Un exemple : le No 2 de 1945 publie une notice du Dr Pelichet sur le musée de Nyon. Suit une dissertation sur une plaque de ceinturon burgonde...

— Sans doute. Mais... votre revue ne porte-t-elle pas le rébarbatif sous-titre : « Mitteilungen aus dem archäologischen Arbeitsdienst » ? On y trouve donc des articles en deux langues ?

— Même en trois. Vous oubliez la richesse du Tessin, au point de vue historique. Est-ce que ce trilinguisme va vous faire hésiter ? Ne procède-t-il pas du meilleur esprit suisse ?

— D'accord... mais dites-moi un... les capitaux nécessaires pour faire si bien les choses ? En fin de compte, n'est-ce pas nos impôts qui servent à subventionner l'institut...

— Paix ! il « ne dépend d'aucune université, ni d'aucune autre institution scientifique. Malgré cela, à cause de cela peut-être, il est à même d'offrir ses services à toute personne qui s'intéresse à la préhistoire. » (Buts et activités... No 1/1944.)

J'ai sous les yeux huit photographies, la 10e série d'une cartothèque éditée par le même institut bâlois³. Au hasard parmi ces merveilles, voici des outils en corne et en os, des fouilles de 1944 à Burgäschi (Soleure) ; le vase d'or d'Altstetten (Zurich), un des bijoux de notre Musée national ; cette aiguière de bronze, qui atteste la valeur des artistes grisons (Caneda) 400 ans avant Jésus-Christ ; ces bracelets de bronze, vieux de trois millénaires, qu'on dirait sortis, pour notre joie, de chez un bijoutier de 1945.

Présentez ces vues à nos enfants après telle leçon sur une époque de la préhistoire. On a beau avoir parlé des artistes de ce temps, observé et commenté les excellents clichés du manuel qui se rapportent à leurs œuvres : la réaction est quasi unanime. — Comment ! on faisait « ça » à cette époque ? Et chez nous ? Pour un peu, vous feriez face à de petits incrédules. Vite rassurés, cependant ; il n'est que de leur traduire la notice qui accompagne les vues. Les voilà informés, du même coup, que sur notre terre suisse des artistes, et plus modestement des artisans, ont laissé leur durable empreinte. L'histoire de l'art (où la placer, champions du Programme ?) a pénétré dans la classe.

Trois bons outils. Trois utiles serviteurs qui aideront nos enfants (pour ne rien dire de leurs maîtres) à pénétrer un peu plus avant dans cette connaissance de l'homme, un des buts des humanités — y compris de nos très modestes humanités primaires, quoi qu'en puissent dire les sceptiques racornis.

Robert Genton.

³ *Kartothek zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz. Eine Auswahl der schönsten Funde aus schweizer Museen. Herausgegeben von Prof. Dr. R. Laur-Belart, Basel.*

A PROPOS DE CHIFFRES

On fait passablement d'expériences actuellement sur la façon d'apprécier les travaux, la conduite de nos élèves.

D'aucuns préconisent la suppression totale des chiffres. D'autres les remplacent par des appréciations. Et la majorité d'entre nous garde encore le système classique... mais il faut reconnaître que les chiffres ont perdu de leur valeur.

A ce propos, permettez-moi, collègues, de vous décrire le système que nous employons à l'école du Mail, mon collègue Roller et moi, pour donner les chiffres de conduite. Je pense en effet que notre *Educateur* n'est pas assez le lien entre instituteurs de tous les cantons romands. Nous ne pensons pas suffisamment à faire profiter par son intermédiaire les autres collègues de nos bonnes expériences. C'est en vertu de cette constatation, et tout simplement, que je vous expose ici une expérience qui nous a réussi, et qui dure depuis plus de trois ans. Que chacun en tire ce que bon lui semble.

Ce système est basé sur le principe que l'enfant doit *gagner* son chiffre de conduite. Tout comme l'adulte *gagne* sa vie par son travail, par son comportement (du moins cela devrait toujours être le cas !), l'enfant doit *gagner* ses chiffres par son travail, son application, son attention, sa conduite, etc.

Dès lors, pourquoi partir de 6 (maximum à Genève) et enlever une note, voire deux chaque fois que l'indiscipline le nécessite ? Au contraire nous partons de 1 et nous faisons *gagner* le 6. Ainsi, si la conduite de l'enfant a été normale, il gagne sa bonne chaque jour. Il obtiendrait 2 le lundi, 3 mardi, 4 mercredi, 5 vendredi et 6 samedi.

Voici les avantages que nous voyons à ce système. L'enfant sait qu'il peut... qu'il doit gagner une bonne par jour, que s'il ne donne pas satisfaction, il ne la gagne pas. Mais il sait aussi que si cela ne dure qu'un jour, et que si le reste de la semaine il se tient tranquille, il aura tout de même un chiffre acceptable, en l'occurrence 5.

Le maître de son côté est empêché d'enlever trop à la fois. Je pense à l'instituteur qui enlève d'un coup deux bonnes si ce n'est pas trois, pour une sottise faite le lundi matin. Tout le reste de la semaine l'élève est un « modèle ». Est-ce juste que pour plus de quatre jours et demi de bonne conduite, contre un instant d'indiscipline, l'enfant ait un 3 ou un 4 ? Le maître est donc limité à une bonne par jour qu'il peut enlever, disons mieux, qu'il ne fait pas gagner. Il a cependant encore le recours de la bonne supplémentaire (puisque nous partons de 1 non de zéro).

D'autre part, un tableau, complété en fin de chaque journée, indique toujours à l'élève où il en est, quel est l'effort à fournir encore. Puis, l'élève connaît d'avance son chiffre : nous évitons ainsi pleurs et grincements de dents si désagréables à la distribution des livrets.

Enfin, cela implique pour nous, instituteurs, une nouvelle habitude de langage. Nous ne pouvons plus dire « Je t'enlève une note », mais « Tu ne gagnes pas ta bonne aujourd'hui » ou « attention, tu ne gagneras pas ta bonne ». Jeu de mot si vous voulez, mais jeu de mots qui fait

que les élèves s'intéressent à leur chiffre de conduite, qu'ils se rendent compte comment ils le gagnent, qu'en fin de semaine ils savent très bien qu'ils ont le chiffre qu'ils méritent. *Jean-Jacques Dessoulavy.*

HIVER

On appelle oiseaux *erratiques* ceux qui, sans émigrer au loin chaque automne pour revenir au printemps, se déplacent plutôt dans le sens vertical, descendant de la montagne au début de la mauvaise saison, et remontant à la fin de l'hiver pour regagner leurs lieux de ponte. Beaucoup de nos passereaux indigènes sont précisément des erratiques : la Grive litorne, autrefois uniquement hôte d'hiver en Suisse ; le Merle à plastron, le Roitelet huppé, le Verdier, le Tarin, le Venturon, la Bergeronnette jaune et la B. grise, le Pipit des arbres et le P. spioncelle, plusieurs Mésanges, le Chocard des Alpes, ce petit corbeau à pieds rouges faussement dénommé « Choucas » (confusion avec une autre espèce), et aussi le brillant Bouvreuil, qui commence à paraître ces jours-ci dans les localités du bas pays, aux environs de Lausanne par exemple. Facile à reconnaître à son gilet cramoisi, à sa calotte noire comme la queue et les ailes ; veston gris de fer, tache d'un blanc pur au bas du dos. Il est plus beau qu'utile, et son surnom d'« ébourgeonneur » dit bien son principal défaut ; on comprend qu'il soit mal vu des jardiniers et arboriculteurs. Le *Spioncelle*, qui a niché en haute montagne dans les pâturages bien arrosés, passe tout l'hiver au bord d'un cours d'eau ou d'un lac, en une petite anse bien abritée dont il défend les abords contre sa voisine et concurrente la *Bergeronnette jaune*, qui a les mêmes habitudes. Le mignon *Roitelet huppé*, tout petit oiseau verdâtre à couronne d'or bordée de noir, est descendu en ville, où nous avons pu l'observer à maintes reprises (sur de grands conifères, à Lausanne, près du Collège de la Croix-d'Ouchy !).

Il est bien difficile de dire si le *Rouge-gorge* qui vient à l'arrière-automne tenir compagnie au bûcheron ou au jardinier est un « erratique » ou un vrai migrateur. Car les oiseaux qui nous restent en hiver ne viennent pas nécessairement des régions élevées de notre pays ; ils peuvent très bien provenir de pays septentrionaux. Et c'est aussi vrai du vulgaire *Merle noir* que du *Pinson*, si commun et si connu ; et aussi de ce passereau bohème qu'est le *Bec-croisé*, mais il en est un autre encore qu'il faut signaler : c'est le beau *Jaseur boréal*, dont la migration extraordinaire pendant l'hiver 1941-42 a si fort intéressé les spécialistes. Voici, à ce sujet, un passage tiré du No 164 du journal « Nos Oiseaux » (octobre 1942) d'un article très intéressant dû à notre collègue genevois Géroutet, rédacteur en chef du journal :

« ... Dans un travail récent, un ornithologiste finlandais (Lauri Siivonen) distingue trois types de déplacements chez les Jaseurs. D'abord la *migration normale* annuelle, qui ne les conduit pas très loin, comme je l'ai déjà dit. Puis les *invasions intermédiaires*, se produisant quand les baies des régions septentrionales ont été prématurément dévorées ou quand la fructification est mauvaise. La faim pousse alors les Jaseurs vers le sud, à la recherche de nourriture ; ils se groupent et errent

tout l'hiver jusque sous nos latitudes, mais en faible nombre et très irrégulièrement. Enfin les *grandes invasions* périodiques, qui sont la conséquence d'un accroissement graduel de la population. *Tous les dix ans environ*, la densité des nicheurs atteint un maximum, et l'aire de nidification s'est considérablement étendue. A ce moment, la soupape de régulation fonctionne; toute la nation des Jaseurs, poussée par un irrésistible instinct, s'ébranle vers le Sud. L'impulsion est si puissante que ces oiseaux négligent de s'arrêter dans les régions riches en baies succulentes. L'invasion se répand largement sur l'Europe pendant l'hiver, jusqu'au midi de la France et en Italie. Une fois passé le désir de voyager, les Jaseurs reprennent leurs habitudes erratiques dans leurs nouveaux quartiers, en quête des sorbes. Tard dans le printemps, ils retournent dans leur patrie, en nombre très réduit... Depuis le début du siècle, des invasions de Jaseurs ont touché notre pays dans les hivers 1903-1904, 1908-1909, 1913-1914, 1914-1915, 1918-1919, 1923-1924, 1931-1932, et enfin dix ans plus tard, dans l'hiver 1941-42.»

Le problème de la *chute des feuilles* est passionnant. La chlorophylle a disparu peu à peu, et, citant un passage du livre de M. le professeur Dr Cosandey «*Les Plantes et la vie*», voici ce que nous nous permettons d'en relever, à propos du rôle des feuilles dans la nourriture du végétal et, conséquemment, de l'organisme animal :

«*Le pigment chlorophyllien est généralement répandu dans le monde des plantes où la couleur verte domine. Chimiquement, c'est une substance contenant du carbone, de l'oxygène, de l'hydrogène, de l'azote et du magnésium. Sa formule ressemble à celle de l'hématine, constituant principal de l'hémoglobine. En décomposant ces pigments, on obtient des corps analogues, les porphyrines (pyrro = et hémoporphyries) dont l'un des constituants, l'hémapyrrol, leur est commun.*

Sans être trop affirmatif, on peut admettre la nécessité d'une absorption de chlorophylle pour la formation de l'hématine et, par conséquent, de l'hémoglobine. Les herbivores absorbent directement la chlorophylle, et les carnivores, indirectement.

En outre, la couleur verte des végétaux est toujours associée à des pigments jaunes (les xanthophylles) et rouges (les caroténoïdes) qui apparaissent en automne dans les feuilles étiolées. Il est alors intéressant de rappeler que le carotène est une provitamine qui se transforme dans l'organisme animal en vitamines A, d'où l'importance des aliments verts dans l'alimentation de l'homme.

L'animal est incapable de faire la synthèse totale de la vitamine A. Il doit emprunter le carotène aux végétaux qui sont seuls à pouvoir l'élaborer.»

Je ne saurais trop recommander à mes collègues la lecture du livre de M. le professeur Cosandey. Il se lit comme un roman.

Pourquoi certains végétaux conservent-ils, abondant, le pigment jaune, alors que d'autres, dans leurs feuilles d'automne, paraissent n'avoir plus que les rouges? Les *Erables*, par exemple, sont parmi les arbres de nos climats les plus typiquement jaunes, tandis que le *Fusain d'Europe* rougit des pieds à la tête, feuilles et rameaux cramoisis, et

fruits en bonnet de prêtre d'un beau rose. Signalons ce curieux conifère du Japon, le *Ginkgo bilobé*, aux feuilles pétiolées et *flabellées* (en forme d'éventail) échancrées au milieu ; ces feuilles tombent en automne, mais deviennent d'un jaune superbe juste avant leur chute. D'après Constantin et Faideau, cette Gymnosperme, cultivée assez fréquemment en Europe occidentale, porte alors le nom d'Arbre aux quarante écus.

Une expérience intéressante — précautions à prendre avec des matières très inflammables — est celle-ci : on dissout dans de l'alcool les feuilles vertes préalablement desséchées ; le dissolvant se colore en vert intense ; en ajoutant alors de la benzine au liquide, on voit se séparer deux fluides : l'un vert à la partie supérieure, l'autre jaune à la partie inférieure. Le premier contient la chlorophylle, le second la xanthophylle.

Ch. Duc.

UNE REVUE POUR LES JEUNES

Il ne viendrait à personne, je pense, l'idée de contester l'importance de la lecture dans la formation de la jeunesse. Même à notre époque de cinéma, de radio et de sports, la lecture reste, pour bon nombre de jeunes gens et de jeunes filles, l'un des facteurs les plus effectifs de leur développement. Il semble donc incontestable que le choix des lectures de nos enfants mériterait mieux que l'intérêt distrait que lui accordent bon nombre de parents et de pédagogues.

S'il est vrai que nos élèves peuvent s'abonner à *L'Ecolier romand*, acheter à très bon compte les brochures publiées par l'« OLJS », que nos bibliothèques scolaires s'augmentent chaque année d'excellents ouvrages, il semble cependant qu'on néglige les jeunes de 16 à 20 ans et que, sortis de l'école primaire, nos anciens élèves sont à peu près livrés à eux-mêmes dans le choix de leurs lectures. C'est pourtant à cet âge que se développe généralement le goût de la lecture, à cet âge aussi qu'on s'habitue à « trier » ou, au contraire, à lire tout ce qui vous tombe sous la main quand on ne se laisse pas aller, par goût de la facilité, à ne lire que ce qui « délasse ».

D'autre part, il est vain de protester contre la platitude et la vulgarité de certaines lectures si nous ne sommes pas en mesure d'offrir aux jeunes des lectures, journal, revue ou livre, qui leur permettent de « comparer » et de choisir.

Dans cet ordre d'idées, connaissez-vous la revue mensuelle pour la jeunesse : *Nous Voici !* éditée par l'Union suisse des Coopératives (USC Bâle, Thiersteinerallee 14) ? Elle semble répondre parfaitement au but que doit se proposer une telle publication : présentation très soignée en trois couleurs, illustration de qualité : photos et dessins, articles très divers traitant de sujets d'actualité, questions sociales, géographie, histoire ou sciences naturelles, sujets littéraires, etc... En bref, un ensemble d'une bonne tenue qui doit entraîner le jeune lecteur sur le chemin de la réflexion, lui ouvrir de nouveaux horizons et lui offrir l'occasion de s'éprouver lui-même au contact d'idées émises par ses semblables.

Ajoutons que la revue mensuelle *Nous Voici !* est à la portée de toutes les bourses.

Autant de raisons, m'a-t-il semblé, de vous la recommander. G. P.

BIBLIOGRAPHIE

Les éditions *La Baconnière*, Neuchâtel, ont publié l'été dernier deux livres que des caractères communs nous permettent de présenter ensemble à nos lecteurs. Les auteurs de l'un et de l'autre sont d'anciens élèves de l'Institut Rousseau, psychologues avertis que de pénibles circonstances ont mis en contact avec de nombreux déracinés dont ils partagèrent les misères. Que leur vocation d'éducateurs les ait amenés à observer, à encourager, à entraîner leurs compagnons vers une vie meilleure, on le comprend facilement. C'est leurs observations, leurs efforts, leurs succès qu'ils nous content pour nous faire bénéficier de la riche expérience qu'ils ont acquise.

Charry (par I. Pougatch) est un château de France avec sa terre qu'une équipe de jeunes Juifs a remise en valeur en trois ans de dur labeur. Vie communautaire, avec ses difficultés, ses échecs, ses belles satisfactions. La petite colonie vit sous nos yeux et les personnages se détachent avec une parfaite netteté. Ceux qui ont lu *Mes 126 gosses* comprendront tout le profit qu'ils pourront tirer de Charry, qui est de la même veine.

La Réadaptation de la jeunesse et des déracinés de guerre (par J. Wolf-Machoe). Si ce livre avait paru plus tôt, il eût permis d'éviter bien des erreurs, bien des conflits. L'attitude des réfugiés a si souvent déçu ceux qui voulaient être leurs bienfaiteurs ! Mais ils ne savaient pas. Ils s'approchaient avec un cœur débordant d'attendrissements, alors que les malheureux ont besoin de compréhension et non de pitié. Blessés psychiques qu'un véritable choc traumatique a insensibilisés, ils se raidissent intérieurement pour ne pas sombrer dans le plus profond désespoir, défense naturelle de l'être qui veut vivre malgré tout et qui s'enferme dans le présent pour oublier l'horreur d'un récent passé. — Un livre qu'il faut lire si l'on veut mesurer l'effroyable douleur et la misère morale des millions de déracinés de la guerre.

« **Das Gesetz der Zahl und des Raumes** », P. Mathesius. — Archimedes Verlag, Zürich.

Il n'y a pas un enseignement du calcul pour l'école élémentaire et un enseignement des mathématiques pour les écoles secondaire et supérieure : ce qui se fait dans ce domaine, depuis les plus jeunes années jusqu'à l'université, forme un tout. Et l'auteur de montrer combien des notions très simples (comme l'enjambement des dizaines-centaines-milliers) ont une résonance insoupçonnée sur l'aptitude à calculer des grands élèves, combien il est important de concrétiser les abstractions mathématiques. (L'auteur y réussit même dans le calcul infinitésimal.)

Il pense aussi à la mécanisation du calcul et propose la construction par les élèves eux-mêmes, de règles à calculer pour les fractions ordinaires et les logarithmes ; cet essai est, à mon avis, fort intéressant.

Ce ne sont là que quelques idées glanées au milieu d'autres tout aussi dignes de notre attention...

B. Beauverd

Bernath-Sport

La Chaux-de-Fonds

Tél. 2.14.35

Ld-Robert 36



**Nous équipons et habillons
Messieurs - Dames - Enfants**

L'ABC de la craie
Blanca

Son nom vous l'apprend : Elle donne un tracé pur et blanc. Elle est particulièrement tendre, ne gratte et ne « siffle » pas. Elle suffit aux exigences les plus élevées.

Plüss-Staufer S. A., Oftringen.

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21 Rue St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 3.71.75

LAUSANNE

316

Instituteurs, Institutrices !

Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit du matériel pour :



FRANZ SCHUBIGER WINTERTHUR

Anciennement Schweizer & Schubiger

**le calcul
l'école active
le travail
manuel**

293

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. K R A E G E

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C. F. F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

215

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Renseignements sans engagement * Envois postaux



**LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS**

Bonnard Et Cie S.A.

nouveautés
Lausanne

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements:

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces: Administration du «JOURNAL DE MONTREUX»

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Votre rêve

deviendra une réalité en voyant notre grand choix de robes en lainages, toutes plus jolies les unes que les autres.

GEORGES
Gerzog
RUE DE NIDAU 9-11 BIENNE S.A.

La même maison se trouve à la rue Centrale 10, LAUSANNE



Deux livres pour apprendre aux enfants à aimer la nature :

HOPP!

Histoire d'un écureuil, par *Dominique Feuerstein.*

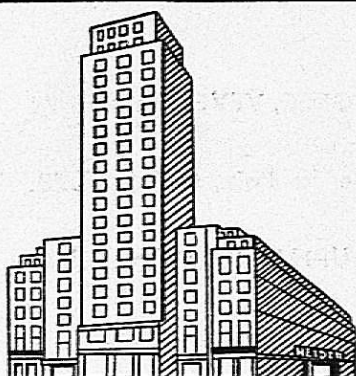
COURRI

Histoire d'un cygne de *Jean des Bois*

Illustrés chacun de 40 photos prises en pleine nature

Fr. 4.50.

ÉDITIONS DE LA FRÉGATE



meubles
HEIDER
S.A. MAISON FONDÉE EN 1860
MAÎTRE EBÉNISTE 100% SUISSE

85 ANS D'EXPÉRIENCE
A LAUSANNE
BEL-AIR-MÉTROPOLE

CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER

*Qualité garantie
Prix avantageux
Choix énorme*

11, Terreaux - Métropole

LAUSANNE

Livraison franco